

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

# SolAir

Laboratoire de créativité

## LA FRESQUE JEUNESSE HANDICAP© : UN OUTIL DE SENSIBILISATION SUR LE PARCOURS DES JEUNES (0-25 ans) EN SITUATION DE HANDICAP (toutes situations de handicap confondues)

Le mardi 12 Mars 2024 à Marseille

L'Association **SolAir** est fière d'annoncer l'ajout de **la Fresque Jeunesse Handicap©** dans le catalogue des actions éducatives proposées pour les collèges et lycées. Cet outil novateur, conçu par Isabelle Mauron, formatrice facilitatrice et psychomotricienne, membre fondatrice de l'association, vise à sensibiliser sur les difficultés auxquels font face les enfants et adolescents en situation de handicap ainsi que l'impact sur les différents écosystèmes (famille, les professionnels, la société).

Grâce à ses dimensions créatives et collaboratives, la Fresque permet de comprendre les liens de cause à effet dans ce domaine complexe, favorisant ainsi l'innovation et la mise en œuvre d'actions concrètes. Elle apporte **une vision systémique** car elle s'appuie sur les points communs des parcours



### SOLAIR : UNE ASSOCIATION ENGAGÉE POUR L'INCLUSION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS EN SITUATION DE HANDICAP

Dynamique et engagée, l'association **SolAir** a pour but de permettre aux enfants et adolescents en situation de handicap de pouvoir exercer leur pleine citoyenneté. Pour cela nous permettons à tout à chacun de percevoir leur capacité à agir et les invitons à imaginer des pistes d'actions en faveur de l'inclusion. Convaincue que des changements efficaces naissent de la collaboration entre tous les acteurs, SolAir s'engage à favoriser une vision inclusive de l'accompagnement des jeunes.

Depuis sa création, SolAir œuvre pour favoriser les liens entre les professionnels de tous milieux, les familles, les enfants et les adolescents, les usagers, les associations et collectivités afin de créer un écosystème bienveillant et inclusif.

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, bien souvent invisible sur le terrain

Une des raisons pour lesquelles est née SolAir est l'existence de lois rédigées pour améliorer le mieux vivre ensemble mais bien souvent oubliées sur le terrain. Comme la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

L'engagement de l'association est d'ailleurs de rappeler à un respect strict de cette législation fondamentale pour enfin garantir l'inclusion de toutes les personnes en situation de handicap.